



SÉMINAIRE

MANDAT DE PROTECTION FUTURE. TECHNIQUES D'ANTICIPATION, DE GESTION ET DE REPRÉSENTATION. QUEL MODÈLE POUR L'AVENIR ?

20 mai 2019

Centre Panthéon - salle 3 - 1e étage

S'INSCRIRE AUPRÈS DE MME CERIANI - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Cycle de conférences « Flexibles notions - La protection des majeurs »

Dans le cadre de ses séminaires autour du thème « **Flexibles notions - La protection des majeurs** », le [Laboratoire de sociologie juridique](#) avec le concours du master 2 Usages sociaux du droit, organise une quatrième séance qui portera sur :

Mandat de protection future. Techniques d'anticipation, de gestion et de représentation. Quel modèle pour l'avenir ?

Direction scientifique : Dominique Fenouillet et Jean Garrigue

Organisation administrative : [Nathalie Ceriani](#)

en présence de :

- > **Jérôme CHARDONAY**, maître de conférences de droit privé, Université Paris 2 Panthéon-Assas
- > **Nathalie COUZIGOU-SUHAS**, notaire
- > [Pierre CROCO](#), professeur de droit privé, Université Paris 2 Panthéon-Assas



- > **Marie GROSSET**, maître des requêtes, Section du contentieux, Conseil d'Etat
- > **Hervé LECUYER**, professeur de droit privé, Université Paris 2 Panthéon-Assas
- > **Valéry MONTOURCY**, avocat
- > **Benjamin MORON-PUECH**, maître de conférences de droit privé, Université Paris 2 Panthéon-Assas)
- > **David NOGUERO**, professeur de droit privé